

RESENCE DE Solea senegalensis Kaup, 1858 SUR LES COTES DU NORD  
DE LA TUNISIE.

GOUCHA Moufida et KTARI Mohamed Hèdi  
Faculté des sciences de Tunis

Lors de nos études sur les Pleuronectiformes nous avons récoltés en 1979 trois individus de soles, deux en provenance du Nord (pêche au chalut) et un en provenance du Golfe de Tunis (pêche côtière). Ces individus, différents des deux sous-espèces habituellement signalés dans nos régions (Solea vulgaris vulgaris et Solea vulgaris aegyptiaca), se sont révélés à l'étude appartenir à l'espèce Solea senegalensis. Or, cette espèce, d'après Chabanaud en 1936, n'existe pas en Méditerranée et se trouve en atlantique "cantonnée sur la partie occidentale d'Afrique comprise entre le détroit de Gibraltar et le Sénégal". Pour d'autres auteurs (Lagardère et coll, 1979) les limites d'extension Nord de cette espèce sont plus importantes (Golfe de Gascogne). Pour la Méditerranée, Torchio en 1973 considère la présence de cette espèce possible dans le Golfe de Tunis en se basant sur une communication personnelle de Ghidalia qu'il indique dans une note infrapaginale du Clofnam.

Conscient de l'importance de cette récolte nous avons entrepris des recherches pour la localisation de cette espèce en Tunisie et la détermination de ses relations biogéographiques avec l'autre espèce de sole: Solea vulgaris existant dans nos régions. C'est alors au niveau de la région de Bizerte que nous avons retrouvés un grand nombre de S. senegalensis. En effet dans le port de menzel Abderahman, cette espèce représente environ 25% des apports en soles provenant de la pêche dans le lac de Bizerte. Nous avons alors voulu rechercher les limites d'extension de cette espèce et nous avons entrepris de la rechercher d'une part plus au Sud, dans le Golfe de Tunis et d'autre part plus au Nord, dans la région de Tabarka. Dans le Golfe de Tunis elle reste très rare; en effet, malgré toutes nos recherches nous ne l'avons retrouvé qu'une seconde fois et en un seul exemplaire en juillet 1980, dans la région de Tabarka nous ne l'avons pas encore retrouvé.

Nous avons aussi entrepris la comparaison des trois types de soles que nous avons à notre disposition. Il s'avère qu'elles sont différentes aussi bien du point de vue morphologique que du point de vue biologique (tableau 1).

Espèce et sous-espèces.	Moyenne (My) et Limites (Lim) des rayons de la nageoire dorsale.	Moyenne (My) et Limites (Lim) des rayons de la nageoire anale.	Moyenne vertébrale et Limites (Lim).	Liaison entre la nageoire anale et la nageoire dorsale à la caudale.	Coloration de la pectorale.	Distance entre le tube nasal antérieur de la face aveugle et le bord céphalique.	Reproduction.
<u>Solea vulgaris</u> <u>egyptiaca</u> N)100	My= 73,69 Lim: 69-78	My= 63,00 Lim: 55-64	My=41,66 Lim: 41-43	Membrane liant le dernier rayon de la dorsale et de l'anale à la caudale.	Pectorale à tache terminale noire.	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à 1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> dans la distance qui sépare ce tube de la commissure buccale.	Septembre à Novembre
<u>Solea vulgaris</u> <u>vulgaris</u> N)100	My=83,95 Lim: 78-89	My=69,90 Lim: 66-74	My=48,63 Lim: 49-52	Pas de membrane liant le dernier rayon de la dorsale et de l'anale à la caudale.	Pectorale à tache terminale noire.	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> à 1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> dans la distance qui sépare ce tube de la commissure buccale.	Avril à Mai
<u>Solea senegalensis</u> N=60	My=80,21 Lim: 76-86	My=65,24 Lim: 60-69	My=44,83 Lim: 43-46	Membrane liant le dernier rayon de la dorsale et de l'anale à la caudale.	Pectorale à membrane noire et rayons jaunâtres.	2 à 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> dans la distance qui sépare ce tube de la commissure buccale.	Mai à Juin (Lagardère et, coll 1979)

Tableau (I): Caractères distinctifs entre les trois types de soles en Tunisie.

N: effectif

Leur répartition géographique est aussi différente; en effet nous trouvons S.v.aegyptiaca dans le Sud avec comme limite Nord d'extension le Golfe de Tunis; par contre S.senegalensis ne se trouve que dans le Nord avec une limite d'extension Sud le Golfe de Tunis; enfin S.v.vulgaris cohabite avec les deux précédentes et se trouve aussi bien dans le Nord que dans le Sud.

Les différences entre ces trois types de soles sont donc importantes et doivent permettre de les considérer comme appartenant à trois espèces différentes. Pour confirmer cette hypothèse nous avons entrepris d'une part une étude biochimique (électrophorèse des protéines solubles du cristallin de l'oeil) et d'autre part une étude génétique (formule caryotypique).

Nos résultats, encore préliminaires, confirment déjà l'existence d'une différence biochimique entre les deux sous espèces de soles: S.v.vulgaris et S.v.aegyptiaca ce qui confirme les travaux d'Aldebert et Pichot en 1970. Pour S.senegalensis nos travaux sont en cours dans ce domaine.

#### bliographie:

Aldebert, Y. et Pichot, : (1970) - Observations sur les Heterosomes de la méditerranée orientale (secteur tuniso-lybien).

*Journées ichthyol.* pp. 57-60, 3<sup>e</sup> fig., ROME, C. I. E. S. M.

Chabanaud, P.: (1936) - Les poissons des mers exotiques aux halles centrales de Paris. Remarques sur divers espèces, notamment

Solea senegalensis Kaup et Hilsa reevesi H.B.

*Bull. Mus. Hist. Nat., Paris*, (2) 8(1), 61-64

Lagardère, F. Decamps, P. et Quéro, J.C.: (1979) - Découverte le long de la Charente-Maritime d'une population de Solea senegalensis Kaup, 1858 (Soleidae, Pleuronectiformes).

*Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, 6(6): 563-572.

Torchio, M.: (1973) - Soleidae in catalogue des poissons de l'Atlantique du Nord-Est et de la Méditerranée.

Unesco Paris, Edit. Bureau et Monod., 628-634. Clonam.

